

1 BA 20

Publié. La Musicologie médiévale
- - - Paris 1900
Institut de Musicologie A. 1 - 14 -

— Maud-propos —

Avant-propos

Le livre est la mise en œuvre du cours de musicologie sacrée que la bienveillance de M^e Péchenard nous a appris à professer à l'Institut Catholique de Paris.

Nous ne le considérons point comme une œuvre de prétension, mais comme un instrument de propagande pour la diffusion de nos idées.

La musicologie sacrée, qui soit avant tout et uniquement reposer sur des bases scientifiques, a été dans ces dernières années trop souvent envahie par l'ignorance ou le routine; elle a fait sortir de sa véritable voie.

Notre cours étant un cours de l'enseignement supérieur, nous avons ~~pu~~ professé ~~que nous étions assurés~~ les bonnes ~~les~~ ~~plus~~ ~~recettes~~ de la science critique en appliquant aux questions musicales, ~~que~~ religieuses ou profanes sans distinction, les méthodes de l'histoire et de la philologie.

D'autre part, Roux a parlé jadis pour recouvrir de son autorité une édition des livres de chant liturgique, c'est son droit, comme c'est aussi le devoir du clergé d'écouter sa parole.

Mais nous qui, fils obéissant de l'Eglise, appartenions ~~au~~
au clergé, nous ne craignons pas de faire entendre
à côté de l'autorité pontificale le voix de la science et
sans une matière que nous envisageons comme purement
scientifique par celle-ci l'étatancer ~~elle~~ la.

Car sur le terrain musicologique vouloir s'entretenir à
l'édition pseudo palestinienne, c'est un peu faire la science
contemporaine avec les méthodes des alchimistes.

On ne brûlerait pas votre livre ~~pour nous~~ ^{pour nous} que depuis
le IV^e siècle, la terre a tournée.

On voudra bien reconnaître que les principes de la
critique philologique se sont affinés et élendus.

On nous permettra en tout lieu de étendre as
principes critiques à la langue musicale, comme nos
philologues ont accoutumé de le faire avec les textes qu'ils
étudient.

Et au nom de cette critique, nous dirons qu'il y a une
philologie musicale, que le phonétique, que la morphologie,
que le ~~syntaxe~~ ^{movement} la langue mélodieuse des sons
comme la langue des mots ; qu'un texte musical n'
n'établit pas autrement qu'un texte littéraire et que
les principes de critique qui sous le règle ici sont
applicables là ; bref, que l'on soit préparer l'édition d'un Graduel
ou d'un Antiphonaire comme celle d'un texte l'Homme
ou de la Chanson de Roland.

le figure l'on dans le monde savant un honneur épargné et racourci comme le fraternel pseu... protestant ? quel état de flamme en Sorbonne !

Vous croirez que l'autorité ecclésiastique peut préconiser d'autres principes ^{orthodoxie}, mais qu'en le faisant, elle se troupera ; la science est un courant qu'on ne tente point de renoncer sans péril.

bonne conclusion, si au cours de ces études nous rencontrons une édition qui satisfasse la foi du chrétien, le goût de l'artiste et l'esprit critique du savant, nous nous attacherons à elle.

~~des leçons que nous publions~~

Et nous voulons bien faire au point de vue catholique ; penser autrement serait mettre la science en contradiction avec la religion. ~~et nous confondons~~ avec la religion l'obéissance due à ses représentants ; ~~et~~ elle ne te peut.

des partisans de l'autorité à outrance retardent un peu sur leur siège, en matière de musicologie, leur routine est plus dangereuse encore quand elle ^{se complique d'une ignorance absolue des méthodes critiques, ce qui n'est pas rare} et ces retrogrades sont plai... quans dans leurs précieux loisirs ils s'inquiètent de l'avenir de la musique sacrée.

Non, l'histoire de la musique et la philologie musicales ne doivent pas rester en dehors de l'évolution scientifique, c'est pour elles ~~que~~ l'unique condition de progrès et de fécondité.

H. H. Aubrey

La musicologie médiévale